

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DECADI 30 Germinal.

(Ere Vulgaire).

Dimanche 19 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

Les Souscripteurs et les agens des postes, dont les Abonnemens ont expiré à la fin de Germinal, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Le papier d'impression ayant subitement renchéri de cent pour cent, nous sommes forcés d'augmenter notre Feuille de nouveau. Le prix actuel sera de 22 livres pour trois mois, 42 livres pour six mois, et 80 livres pour l'année. Nous prenons l'engagement de diminuer ce prix aussi-tôt qu'une baisse dans la valeur du papier se fera sentir.

D A N E M A R C K.

D'Altona, le 30 mars.

Le bruit est général ici que l'impératrice de Russie est déterminée à prendre enfin une part active dans la guerre contre la France; on ajoute qu'en conséquence elle va envoyer une escadre de 12 vaisseaux de ligne & de quelques frégates dans les mers du Nord.

En même-temps, on apprend que la cour de Copenhague a donné ordre à une division de son escadre de venir protéger la liberté du commerce dans ces mêmes mers.

Ainsi voilà un germe de guerre formé entre ces deux puissances, si par hasard la Russie demeure plus liée par ses promesses qu'elle ne l'a été jusqu'ici, ce dont il est au moins permis de douter.

On regarde ici comme une chose vraiment bizarre, que ce projet de Catherine d'aider l'Angleterre à augmenter sa suprématie ou son influence sur toutes les mers, tandis que la cour de Londres travaille si ouvertement à conquérir une prépondérance évidente dans les mers de l'empire ottoman, dont la Russie se montre si jalouse. La politique, qui applanit des contrariétés si marquées, est sûrement au-dessus de la portée des esprits ordinaires,

d'autant plus que la cour de Pétersbourg ne peut se flatter de faire illusion au cabinet britannique sur ses vrais intérêts commerciaux, qui paroissent être tournés aujourd'hui plus que jamais vers la navigation des mers du Levant.

Les peuples du Nord soupirent en général tous vers le rétablissement de la paix que les rois doivent aussi désirer de leur côté, car ils savent aujourd'hui plus que jamais combien les calamités de la guerre peuvent devenir funestes à leur propre autorité. Disgrâce tout ce qu'on nous dit ici des maux que les Français se sont faits à eux-mêmes pendant la révolution qui a converti cet état en république, on reconnoît que ces maux proviennent non de leurs principes favorables à la liberté, mais de l'espece de négligence qu'ils ont témoignée à se mettre en garde contre la nouvelle tyrannie dont leur Robespierre les a accablés. Cette tyrannie est, dit-on, disparue pour jamais; mais l'énergie & la force que cette nation a acquises, restent, & les peuples qui l'ont combattue demeurent étonnés des grandes choses qu'elle a faites hors de son sein, au milieu des périls qui menaçoient sans cesse & sa fortune & sa liberté au-dedans.

A L L E M A G N E.

Nuremberg, le 14 germinal.

Le passage des troupes autrichiennes, qui vont renforcer les différens corps d'armées de l'empereur, ne discontinuent pas ici; & suivant toutes les nouvelles, il en doit être de même dans tous les autres débouchés.

Les officiers prétendent que l'armée autrichienne seule, sera portée de 200,000 jusqu'à 240,000 hommes. Elles sont conduites & surveillées comme des prisonniers de guerre, à cause de la désertion qui malgré toutes les précautions, augmente journellement.

L'on ne voit pas parmi elles cette gaieté militaire, ni cette ardeur guerrière qui accompagnent ordinairement la marche des troupes qui ont quelques espérances de succès. Les officiers eux-mêmes paroissent froids & indéter-

minés. Il ne s'agit plus dans leurs discours entre eux, à leurs tables d'hôtes, de vaincre & de chasser les Français. On se borne, modestement, au projet d'arrêter leurs progrès, de les empêcher de prendre tel ou tel autre pays.

Un lieutenant-colonel saxon, dans l'un de ces entretiens, n'a pas craint de manifester ouvertement son opinion, en répondant à ses camarades, qu'il prévoit que si la paix n'est pas faite au mois de juin, toute l'Allemagne risque d'être envahie; & que les Français passeront par la Saxe en Bohême. Il regarde la conquête de l'Hanovre & de la Hesse comme faite, à moins de quelque événement extraordinaire qui éloigne de cette partie le théâtre de la guerre.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 20 mars.

Le gouvernement est toujours fort loin d'être sans inquiétudes sur l'Irlande. Ces jours derniers, les trois députés des catholiques de cette contrée furent conduits à l'audience du roi. On a remarqué que celui-ci leur fit un accueil gracieux. Depuis, deux nouveaux députés, qui venoient demander que le lord Fitz William conservât sa place; sont encore arrivés. Il paroît que le gouvernement a redouté que si le parlement d'Irlande restoit assemblé dans cette conjoncture, la fermentation ne devint extrême. Le 10, lord Mison remit, à la chambre des communes, un message du lord Lieutenant, pour que la chambre s'ajournât pour quelque tems (jusqu'au mardi 24 mars.)

Le cabinet de Saint-James, & les papiers à sa dévotion, parlent comme s'ils concevoient encore de grandes espérances des choses. Ils renouvellent sur-tout avec beaucoup d'affectation ce qu'ils n'ont cessé de dire depuis le commencement de la guerre, d'un prétendu projet, bien arrêté, de frapper de grands coups, au moyen de ces rebelles. Le gouvernement britannique publie qu'il veut établir quatre compagnies qui doivent servir de cadres à des régimens à former en France. Déjà des émigrés se sont inscrits pour entrer dans ces compagnies, & l'on annonce qu'ils vont incessamment partir pour se rendre à Guernesey. Mais, malgré l'envie & l'intérêt qu'on auroit eu à faire croire que cette espece d'enrôlement a été très-considérable; une feuille rédigée à Londres, par un émigré français, convient que l'émulation n'a pas été grande; il gémit de ce qu'une occasion aussi importante, qui peut-être ne se trouvera plus, n'a pas été mise à profit comme elle devoit l'être. Il observe qu'en parcourant les listes de ceux qui sont inscrits, on ne rencontre que de vieux officiers, & presque point de jeunes gens; non-seulement il se plaint avec amertume de ce que cet exemple n'est pas suivi par une belle et vigoureuse jeunesse, qui devoit être impatiente de gagner ses éperons; mais encore des efforts que l'intrigue emploie pour détourner de ce dessein ceux qui l'ont embrassé. Parmi les motifs de l'inaction reprochée aux émigrés par le folliculaire qui vit avec eux, qui est l'un d'eux, on trouve le mécontentement de la paie, qui n'est pas jugée assez haute, & l'espoir que d'autres corps devant se former à Londres, il sera facile d'obtenir des grades importants. Ainsi tous ces nobles n'ont pas perdu au milieu de leurs revers & de leur misère, ce qu'un

grand philosophe regardoit comme le caractère distinctif du courtisan, l'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, etc. On voit, au reste, dans ce papier, que depuis le temps qu'on s'occupe à former en Angleterre des corps d'émigrés, on n'est encore parvenu qu'à compléter un seul, qu'un autre n'est que de quatre cents hommes, & que tout le surplus pourroit à peine former trois ou quatre compagnies.

On mande de Portsmouth que l'escadre aux ordres du contre-amiral Colpoy, a appareillé le 17. Elle va en croisière dans la Manche; elle est composée du *London*, de 98, du *Robuste*, de l'*Annibal*, du *Colossus*, du *Vaillant*, tous de 74, & de trois frégates.

On dit que la princesse de Galles sera mariée le soir même de son arrivée à Londres. Le palais Carlston est préparé pour la recevoir, & l'on peut dire que rien n'y manque. Chaque livrée des gens du prince, qui ne revenoit ci-devant qu'à 50 liv. sterling, en coûte aujourd'hui 100.

On va reconduire en France au-delà de 400 prisonniers amenés ici de la Martinique & de la Guadeloupe; ils seront échangés contre pareil nombre des nôtres.

Les dernières gazettes de la cour d'Espagne, publiées à Madrid, parlent avec beaucoup de modération du gouvernement actuel des Français, & vont même jusqu'à donner des éloges au parti des modérés, qui domine aujourd'hui.

Suivant des avis de Flessingue, on y est à la veille de voir éclater des voies de fait entre le peuple & les Français.

Toute la Zélande en général se montre de jour en jour plus mécontente de la révolution.

La frégate *la Syrene* partira au premier jour avec 100 mille liv. sterling pour notre armée du continent.

Aujourd'hui les 3 pour 100 sont à 61 $\frac{1}{2}$.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 14 avril.

Le 7 de ce mois l'assemblée des états-généraux a terminé le travail important de l'organisation de l'armée de terre de la république. Le comité de la confédération pour le département des forces de terre, a fait en même-temps paroître une publication qui enjoint à tous les gouverneurs, commandeurs & grands-majors, soit de province, soit de place, de remettre le commandement entre les mains du plus ancien capitaine d'infanterie ou de cavalerie. Ceux qui n'ont pas de domicile fixe doivent se rendre ailleurs, excepté à la Haye. Il leur est ordonné en outre de donner connoissance de leur arrivée dans le lieu où ils choisiront leur séjour, à la municipalité & au comité. Les officiers de l'état-major des diverses armées sont également dispensés, pour le moment, de tout service, & de se rendre dans leur domicile fixe, ou ailleurs, la Haye excepté, & pourvu que ce soit dans l'étendue de la république; enfin tous les capitaines & officiers subalternes qui n'auroient pas reçu de congé, se rendront de suite à leurs corps respectifs.

La société des Amis de la Liberté, établie à Amsterdam, vient de proposer à toutes les sociétés populaires & patriotiques, sous quelques noms qu'elles existent, d'adopter une adresse qu'elle a rédigée aux militaires. Le but de cette pièce est d'offrir aux militaires le tableau de ce

qu'ils gagnent par le renversement du gouvernement stathouderien.

Une publication des représentans de Hollande autorise la circulation de leurs récépissés, & les paiemens de tout ce qui a été contracté après le 30 mars, un quart en récépissés & trois quarts en argent comptant. Quoique le paiement des lettres-de-change, en courant, ne soit pas expressément mentionné, il est à croire que n'étant pas exclu, il sera considéré comme y étant compris. Cette circonstance paroît devoir porter à une grande circonspection pour la remise de pareil papier, jusqu'à ce qu'on puisse juger de l'effet que fera pareille circulation qui en produira probablement aussi sur l'argent de banque, qui s'est fait aujourd'hui à 92 & demi.

Le comité des finances a fait un rapport sommaire sur la situation des finances du pays. On y voit,

1°. Que, depuis 1787 jusqu'au commencement de la révolution actuelle, le peuple, outre les revenus ordinaires, a fourni en extraordinaire la somme de 80 millions de florins, sur l'emploi de laquelle il sera fait incessamment un rapport plus détaillé à la nation;

2°. Que tout ce fonds, non-seulement n'a rien opéré pour le rétablissement des finances de l'état, mais qu'il a fallu avoir encore recours à de nouvelles impositions, qui n'ont même pas pu prévenir le vuide absolu du trésor public;

3°. Qu'en dépit des sentimens pacifiques que devoit inspirer à l'ancien gouvernement une situation si effrayante, la guerre avoit été continuée jusqu'à ce qu'enfin, ne voyant plus aucune possibilité d'y tenir, il avoit offert la paix à la France & des sacrifices sans nombre, pourvu que le gouvernement établi fût maintenu; la preuve de ceci se trouve à l'article XI des instructions secrètes données aux citoyens Brantsen & Repelaer, à l'occasion de leur mission à Paris;

4°. Que, par cette conduite, le pays avoit été mis sous la surcharge d'une dette immense, qui sans compter les garanties dont la province d'Hollande s'est successivement chargée pour secourir la compagnie des Indes, & qui font un objet de plus de 70 millions, demande près de 12 millions pour en payer les intérêts annuels;

5°. Que la province d'Hollande a avancé à différentes villes, colonies, compagnies des Indes Orientales & Occidentales, &c., au-delà de 30 millions, dont, dans les circonstances actuelles, les intérêts ne peuvent pas même être payés;

6°. Que les caisses du pays, à la fin de janvier dernier, en renfermoient environ 4 millions;

7°. Que la province de Hollande a encore à toucher 3 millions 400 mille florins de l'année dernière;

8°. Mais que cela ne suffit pas, à beaucoup près, aux besoins indispensables du moment;

9°. Que la province de Hollande a à payer au-delà de 2 millions, tant pour la solde & autres dépenses de l'armée, que pour des objets dont les emirautés sont très-pressées;

10°. Que pour rétablir les forteresses ruinées, remplir les magasins, pourvoir à des munitions nouvelles, & payer les subsistances & livraisons qu'exige l'armée française, il faudra se procurer encore plusieurs millions;

11°. Que la recette annuelle de la province d'Hollande est de 3 millions au-dessous de la dépense ordinaire;

12°. Que pour libérer la province & la remettre au courant, il faut naturellement en venir à des mesures

extraordinaires, sans lesquelles la ruine du pays est inévitable, & qu'ainsi les représentans du peuple doivent être mis à même, par des sacrifices pécuniaires, de faire face à ce que commandent les vrais intérêts du pays.

F R A N C E.

- De Paris, le 29 germinal.

On écrit de Nantes, que Stoffet, se voyant abandonné d'une grande partie de la troupe qu'il avoit à ses ordres, a consenti à mettre bas les armes & à se soumettre à la république; mais il existe encore plusieurs troupes de brigands qui, sous le nom de chonans, se répandent dans les campagnes & y commettent beaucoup de violences.

Il est assez curieux de remarquer combien la révolution française a répandu de bienfaits sur les habitans des campagnes; elle les a délivrés presque subitement de tous les fléaux dont se plaignoient nos cultivateurs, droits féodaux, gabelles, seigneurs, bêtes sauvages, intendans, subdélégués, corvées, dixmes, tout a disparu, & ils se sont trouvés tout-à-la-fois libres & riches.

« Il est notoire, dit un de nos papiers publics, que la campagne s'est enrichie en très-peu d'années, que la prospérité a accompagné le moindre travail; & voici que le cultivateur ne connoît plus que le désir d'un gain illimité; qu'il se livre aux excès de l'avarice la plus criminelle; que son avidité devient sans borne. Il fait naître une disette facile sur des meules de froment, & sous la faux même du moissonneur les horreurs du besoin; il sait cependant très-bien qu'il tient un gage certain, une hypothèque spéciale dans un papier qu'il lui est plus aisé de métamorphoser en valeur réelle, en terres productives; & il se sépare avec indifférence, avec cruauté, de ses concitoyens, comme s'ils lui étoient étrangers; que dis-je, il les traite en ennemis; il enterre sa récolte avec le danger de la perdre, & il garde un front tranquille, en offensant à ce point la providence, l'humanité & la patrie! L'aliment de tous ne lui appartient pas exclusivement comme il le croit, ou plutôt comme il feint de le croire; spéculer sur la misère publique; s'abandonner à un commerce infernal; oublier le peuple dont on fait partie; se dire ami de la liberté & donner la main au spectre de la famine; tuer l'indigent! Auroit-on attendu ce vil égoïsme de ceux que la nation avoit regardés comme ses enfans de prédilection? Cultivateurs, voulez-vous déshonorer ce nom si honorable, & que l'on ne puisse plus entendre prononcer en France sans qu'il ne réveille l'idée d'un ennemi de la république & de l'humanité! »

Voilà les effets généraux de la cupidité des hommes, en voici un particulier que nous trouvons consigné dans une lettre reçue d'Issoire.

Un citoyen donna, il y a peu d'années, un domaine à rente, à raison de 106 septiers de grains par an, le rentier est venu le forcer à recevoir le remboursement; calcul fait, le grain sur les pancartes de 14 années, a été estimé 22 livres le septier, & 106 septiers ont fait la somme de 2332 livres, dont le capital, à 5 pour 100, s'est élevé à 46,640 livres.

Dans ce pays le grain vaut aujourd'hui de 800 à 850 l. le septier & en ne l'estimant qu'à 700 liv., cette somme

de 46,640 livres n'est représentative que des trois cinquièmes du prix d'une seule année de 106 septiers.

Ne seroit-il pas juste, nous demande le correspondant, que le remboursement des rentes fût suspendu jusques à un nouveau mode proposé par les comités. Vainement, diroit-on, que peu importe au bonheur de l'état, que le bien appartienne à tel ou tel individu, le bonheur de l'état se compose de celui des citoyens, & la loi cesse d'être bonne, dès qu'elle froisse des intérêts particuliers.

Par cet ordre subit de choses, le cultivateur se met à la place du citadin, qui exerçoit une profession utile à l'état & ne prend pas cette profession; d'un autre côté, le citadin aisé prend la place du pauvre, sans prendre la profession du cultivateur qu'il ne sauroit exercer; de sorte, que voilà deux familles transplantées tout-à-coup, par la loi & par le discrédit du signe monétaire hors de leur première sphère, & peut-être est-ce un mal, que ces bouleversemens trop multipliés, auxquels il faudroit que le gouvernement mit quelque attention.

Les citoyens de la commune de Gannat, département de l'Allier, ont envoyé à la convention une adresse énergique, contenant des félicitations sur la journée du 12 germinal, une invitation à continuer son épuration, & une dénonciation contre Fouché de Nantes & Forestier. La convention a décrété la mention honorable & l'insertion au bulletin de cette adresse patriotique.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

Séance du 29 germinal.

Cette séance étoit consacrée à discuter le projet de décret sur la restitution à faire des biens des condamnés à leurs parens.

Rewbell demande la parole pour une motion d'ordre: il pense, qu'avant tout, il faut s'occuper des moyens de retirer les assignats, qui chaque jour font hausser le prix des denrées; il s'étonne qu'on commence par soumettre à la discussion le projet de décret, qui dans le plan de réorganisation des finances a été présenté le dernier: il exprime sa crainte que la malveillance ne prenne prétexte des restitutions qu'on demande, pour répandre que la convention veut aussi rendre le bien aux émigrés; il demande donc qu'on s'occupe de la recette avant de s'occuper de la dépense, qu'on discute d'abord le projet de vente des maisons des émigrés, par voie de loterie, de la levée du séquestre sur les biens des peres & meres d'émigrés; enfin, du plan de finance proposé par Jouhannot, & ensuite de la restitution du bien des condamnés.

Doucet Pontécoulant combat cette proposition; il demande qu'on se hâte de séparer du gage des assignats cette faible partie acquise au prix du sang & des larmes de l'innocence.

Pourquoi, demande Brival, vouloir connoître le bilan de la nation pour savoir si elle doit être juste? Qu'importe l'état de la fortune publique quand il s'agit de restituer ce qu'on n'auroit jamais dû prendre?

Rabaud craint que si on subordonne cette discussion à toutes les autres, on n'accuse la nation d'avoir attendu, pour être juste, qu'elle sût si elle le pouvoit sans inconvénient pour ses finances.

Qu'on ne mette pas en doute, dit Tavaux, ce qui n'en est un pour personne ici! Nous sommes tous d'accord sur ce point, qu'il faut restituer le bien aux innocens; nous ne discutons que sur le mode d'exécution.

Rewbell représente qu'on l'a combattu avec d'autant plus d'avantage, qu'on lui a fait dire ce qu'il n'a jamais dit: non sans doute, s'écrie-t-il, je ne voudrois pas être citoyen d'une république qui, pour se fonder, verseroit une seule goutte de sang; sans doute ce seroit un affreux calcul, que d'attendre pour restituer un bien usurpé par le meurtre, de savoir si le gage des assignats est suffisant; mais il faut rassurer la nation contre la crainte que le bien des émigrés ne leur soient rendus; il faut fermer à ces traitres la porte sans retour.

Rewbell reproduit sa première proposition. Elle est décrétée.

Jouhannot monte à la tribune; il présente le premier projet de décret, portant que les maisons appartenant à la nation, seront vendues par voie de loterie. Le principe est décrété.

Le comité des finances présentera le mode d'exécution.

Garnier, (de Saintes) représentant en mission, dans les départemens environnans Paris, écrit d'Egalité-sur-Marne, en date du 26 germinal.

Citoyens collègues, le régime actuel ne peut convenir aux frippons & aux anarchistes; aussi, ce n'est pas dans Paris seulement qu'ils concentrent leurs projets liberticides, ils ont encore des émissaires & des points de contact dans les départemens; c'est ce que me prouve la procédure qui s'instruit contre le prêtre Leceff, qui étoit placé à Paris, aux appointemens de 4500 livres, & qui, aussitôt la loi du 3 ventôse, a abandonné sa place, & est venu dans deux communes de ce district, qui ont été en fermentation depuis son apparition.

Je me transportai hier dans celle de Fres, où un attroupement avoit été suivi d'effusion de sang. J'ai vu que les agitateurs y avoient des partisans: on s'étoit précédemment emparé de l'église. La municipalité ayant souffert cet attroupement sans opposition, il a bientôt été suivi d'un second, & ici, il faut que tous les fonctionnaires de la république entendent une vérité malheureusement trop réelle; c'est à l'insouciance & au peu de fermeté de beaucoup d'entre eux, qu'on doit les nouveaux troubles qui agitent diverses communes, & sur-tout le pillage qu'on se permet sur les approvisionemens.

Rovere au nom des comités de salut public & de sûreté générale, expose que les égorgeurs ne se lassent de conspérer; ils préchent le meurtre & le pillage; les citoyens de Paris sont au moment de voir leurs propriétés, leurs femmes & leurs enfans la proie de ces scélérats. Le rapporteur annonce que les comités ont pris les mesures convenables: il invite la convention à se réunir à sept heures, & les bons citoyens à se rendre à leur poste. La proposition est décrétée & la séance suspendue jusqu'à sept heures.